



**REGROUPEMENT  
des CENTRES de la PETITE ENFANCE  
de L'ÎLE de MONTRÉAL**

## **MÉMOIRE**

**Présenté à Messieurs  
Gérard Bouchard et Charles Taylor**

**dans le cadre de la  
Commission de consultation sur les pratiques  
d'accommodements raisonnables reliées aux  
différences culturelles**

**Regroupement des centres de la petite enfance  
de l'Île de Montréal**

**Octobre 2007**

**Table des matières**

INTRODUCTION	page 3
LE RÉSEAU DES CPE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	page 4
L'ENJEU : RESPECT DE LA MISSION DES SERVICES DE GARDE ET DU <i>PROGRAMME ÉDUCATIF</i>	page 6
Mission sociale et communautaire auprès des enfants	page 6
Mission sociale et communautaire auprès des parents	page 6
Mission éducative	page 7
<i>Le Programme éducatif des services de garde du Québec</i>	page 8
LE CHOIX ET LA STRATÉGIE DU RÉSEAU DES CPE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL : L'INTERCULTURALISME	page 9
RECOMMANDATION À LA COMMISSION	page 12
CONCLUSION	page 13
REMERCIEMENTS	page 13
BIBLIOGRAPHIE	page 14

## **INTRODUCTION**

La présentation d'un mémoire dans le cadre de la *Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements raisonnables reliées aux différences culturelles* est rapidement apparue essentielle aux yeux des membres du Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal (RCPEÎM), conscients qu'ils sont de leur rôle dans la société québécoise.

Le mémoire du RCPEÎM se veut à la fois un témoignage et l'expression d'une vision. Témoignage de la contribution du réseau des centres de la petite enfance (CPE) montréalais à l'accueil et l'intégration des enfants de multiples origines culturelles et de leurs familles, **dans le respect de la mission des CPE et du Programme éducatif des services de garde du Québec.**

Expression d'une vision des relations interculturelles fondée sur les acquis et les expérimentations des CPE depuis 20 ans, vision qui suscite **l'adhésion du RCPEÎM à l'interculturalisme.**

Le mémoire compte quatre grandes sections formelles :

- le PORTRAIT interculturel du réseau.
- l'ENJEU de toute prise de décisions reliée aux pratiques d'«accommodements raisonnables» dans les CPE.
- les CHOIX ET STRATÉGIES interculturels des CPE montréalais, soutenus par leur regroupement.
- la RECOMMANDATION à la *Commission* qui en découle.

## I- LE RÉSEAU DES CPE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

- i. **Le réseau des CPE de l'île de Montréal reflète assez justement la société montréalaise.** Depuis 20 ans, la caractéristique culturelle de la clientèle dans les CPE membres du RCPEÎM évolue. Portrait actuel : de plus en plus d'enfants issus de familles immigrantes ou «de deuxième génération» fréquentent de plus en plus de CPE établis aux 4 points cardinaux sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal.

Le tableau qui suit en est une représentation partielle. Réalisé à partir d'un questionnaire rempli annuellement par les CPE membres du RCPEÎM, il illustre la progression des langues maternelles de 50% des enfants inscrits dans le réseau. En 2007, 35% de la clientèle fréquentant un service de garde en installation a une autre langue maternelle que le français.

\*\*Note : Les données concernant les enfants inscrits en milieu familial, soit l'autre 50% de la clientèle du réseau, ne sont pas disponibles pour 2007\*\*

**Langues maternelles  
des enfants fréquentant les services de garde en installation**

	Nombre d'enfants (2007)	2007	2003
<b>Français</b>	8 760	65%	68%
<b>Arabe</b>	1 091	8%	5%
<b>Anglais</b>	924	7%	11%
<b>Créole</b>	635	5%	4%
<b>Espagnol</b>	551	4%	3%
<b>Italien</b>	308	2%	2%
<b>Autres</b>	1241	9%	7%
<b>Total</b>	13 510	100%	100%

*Dans la catégorie **Autres**, les langues les plus populaires sont le russe, le vietnamien, le mandarin, le japonais, le coréen et le cambodgien.*

- ii. **Pour ces enfants et leurs parents et pour la société québécoise, le réseau des CPE de Montréal joue un rôle de 1<sup>ère</sup> ligne :**
- accueil et référence;
  - francisation et initiation à la collectivité québécoise.

En effet, l'entrée au CPE constitue souvent la première véritable rencontre des enfants et de certains parents avec des personnes membres de la société qui les accueille. En immersion dans un milieu appartenant à un réseau majoritairement francophone, ils apprennent le français. La fréquentation du service de garde entraîne également un contact quotidien direct des parents avec une première institution québécoise et avec ce que notre société comporte de règles et de normes, de codes de conduite et de références culturelles. Ils y connaissent des chocs culturels, mais sont accompagnés dans leur intégration.

iii. **Quelques caractéristiques de notre réseau sont révélatrices.**

D'abord, organismes sans but lucratif proposant un modèle de gouvernance résolument démocratique, les CPE sont des corporations autonomes gérées par des conseils d'administration composés majoritairement de parents utilisateurs des services. Entreprises d'économie sociale, ajoutons que les CPE constituent un secteur d'emploi incontournable.

Dans le contexte pluriculturel de l'île de Montréal, il va sans dire que ces composantes posent un double défi important. **D'une part, davantage de parents issus de communautés culturelles différentes sont élus et siègent aux C.A. des CPE. D'autre part, les équipes qui y travaillent (éducatrices, personnel de direction, de l'alimentation et du soutien) ressemblent à l'environnement montréalais et sont de plus en plus pluriethniques.**

Autre caractéristique à prendre en compte :

**le réseau des CPE de l'île de Montréal est très majoritairement laïque.**

Troisième caractéristique.

**Deux types de services de garde sont offerts par les membres du RCPEÎM :**

- services de garde en installation dans les CPE;
- services de garde en milieux familiaux gérés par des RSG;  
les bureaux coordonnateurs (BC) sont chargés de reconnaître, contrôler et soutenir les responsables de garde en milieu familial (RSG); celles-ci sont des travailleuses autonomes et peuvent choisir leur clientèle, mais **elles sont tenues de respecter et appliquer le *Programme éducatif des services de garde.***

Dernière caractéristique.

Bien que certaines règles concernant la base sur laquelle les permis sont accordés aux CPE ou aux BC semblent parfois floues dans leur application par l'État :

- les CPE et les BC reçoivent leur autorisation de développement **en fonction d'espaces territoriaux définis, d'un quartier ou d'un milieu de travail, pour desservir l'ensemble des familles.**
- Exceptionnellement, des CPE et des BC sont établis pour desservir une clientèle ciblée, identifiée en fonction de sa religion, de son appartenance ethnique ou de sa langue.

## **II- L'ENJEU : RESPECT DE LA MISSION DES SERVICES DE GARDE ET DES PRINCIPES DU PROGRAMME ÉDUCATIF**

**Le développement optimal de chaque enfant, quelque soit son origine culturelle, est au cœur des pratiques journalières (pédagogiques, administratives, alimentaires, communautaires, etc.) dans les CPE du réseau montréalais.** Ces pratiques tendent vers des valeurs bien identifiées et souscrivent aux mêmes objectifs, assurant ainsi une cohérence dans les services offerts aux familles. Cette recherche de cohérence est essentielle à une expérience quotidienne de qualité pour l'enfant et de ce fait, à son développement.

**Il est nécessaire de disposer de documents écrits pour préciser les valeurs et les objectifs qui justifient les choix et les stratégies de tous les jours auprès de tous les enfants.** Deux documents deviennent des guides précieux pour les CPE et le RCPEÎM. Ils sont également mobilisateurs et rassembleurs.

**Ce sont la mission et les objectifs des services de garde éducatifs et *Le Programme éducatif des services de garde du Québec*.** Ils définissent clairement les secteurs de compétence des CPE et le cadre de leur action.

### **i. Mission sociale et communautaire auprès des enfants**

- Accueillir les enfants qui leur sont confiés, tels qu'ils sont.
- Assurer et promouvoir leur bien-être, leur santé physique et mentale et leur sécurité.
- Mettre en place des moyens pour répondre aux besoins fondamentaux de tous les enfants et aux besoins spécifiques de chacun. Par exemple, l'enfant handicapé physique, celui qui présente un retard de développement, celui dont la langue maternelle est autre que le français, celui qui subit la séparation de ses parents, etc.
- Accompagner chacun dans sa socialisation, c'est-à-dire son adaptation progressive à la vie en société et son intégration la plus harmonieuse possible à la collectivité. Par exemple, l'enfant apprend à établir des relations interpersonnelles constructives et à jouer un rôle valorisant dans un groupe; il s'approprie tranquillement des valeurs, des normes, des règles et certains «morceaux» de la culture québécoise.
- Favoriser l'égalité des chances entre les enfants, sans aucune discrimination sociale, économique, sexuelle, culturelle ou religieuse.

### **ii. Mission sociale et communautaire auprès des parents**

- Offrir aux parents une accessibilité aux services de garde qui leur permette de mieux concilier leurs obligations familiales et professionnelles.

- Apporter un appui aux parents dans leur rôle, tout en reconnaissant qu'ils sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant. Les CPE s'imposent comme carrefours d'informations variées, nécessaires à la vie des familles. Ils multiplient les liens avec les partenaires sociaux et communautaires dont les rôles sont complémentaires et servent parfois d'intermédiaires entre ceux-ci et les parents. Par exemple : tables de concertation de quartier, ressources enfance-famille, organismes de support aux immigrants et aux différentes communautés culturelles, réseau de la santé et des services sociaux, réseau scolaire, etc.
- Maintenir une gouvernance fondée majoritairement sur les parents.

### **iii. Mission éducative**

- Structurer un milieu de vie stimulant pour le développement de chaque enfant selon son âge, de la naissance à l'entrée à l'école.
- Prévenir l'apparition de difficultés d'apprentissage, de comportement ou de socialisation. Rôle de terrain du CPE : Observation > dépistage > intervention – suivi avec les parents – références aux ressources extérieures.
- Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école, en lui donnant l'occasion d'acquérir plusieurs attitudes ou habiletés utiles telles la confiance en soi, la capacité de s'exprimer et de communiquer en français, la curiosité pour la lecture et l'écriture.

#### **iv. Le Programme éducatif des services de garde du Québec**

Considéré comme le fondement de la définition de la qualité dans les services de garde du Québec, ses principes doivent guider les interventions pédagogiques tant en milieu familial qu'en CPE. Ils sont la contrepartie philosophique des objectifs nommés précédemment.

##### **Principes de base du Programme**

- Chaque enfant est unique. Il se développe selon un rythme et des particularités qui lui sont propres, son environnement culturel étant une de ces particularités.
- L'enfant est le premier agent de son développement, c'est-à-dire qu'il en est l'acteur principal et qu'il apprend dans l'action.
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré; il touche toutes les dimensions de son être: physique et moteur; cognitif et langagier, social, affectif et moral.
- L'enfant apprend par le jeu : il apprend en «faisant» et dans le plaisir.
- La collaboration entre le personnel éducateur ou les RSG et les parents est essentielle au développement harmonieux de l'enfant. Lorsqu'un lien de confiance se tisse entre les adultes qui «prennent soin de lui», l'enfant est rassuré et motivé à se développer. Parce que *chaque famille est unique*, il faut chercher les moyens de dépasser les barrières linguistiques avec certains parents. Il faut aussi arriver à échanger sur les différences et les ressemblances entre les cultures et entre les pratiques et attentes éducatives.

### III- LE CHOIX ET LA STRATÉGIE DU RÉSEAU DES CPE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL : L'INTERCULTURALISME

Le réseau des CPE de l'île de Montréal prend position pour l'approche interculturelle et reconnaît son impact dans l'intégration des familles et enfants immigrants à la société québécoise.

Synthèse de différentes sources, la définition suivante correspond à la vision du réseau : **L'interculturalisme valorise les relations entre les communautés culturelles et la participation de tous à la définition du projet de société, chaque communauté ayant la possibilité d'exprimer sa culture dans la mesure où elle respecte les valeurs fondamentales et la culture publique de la société d'accueil.**

Le choix de cette orientation s'est précisé à travers des interventions de type *essais-erreurs-ajustements-réussites*. Une démarche de pionniers, mais une démarche constructive. En effet, l'approche interculturelle a amené les CPE à multiplier les stratégies à la fois simples et originales pour remplir leur rôle d'accueil, de francisation et d'initiation à la culture québécoise. Or, comme on l'a décrit, le réseau des CPE de l'île de Montréal contribue justement de manière plus que significative à l'intégration des familles et enfants immigrants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> générations à la société québécoise.

Favorisant l'ouverture à l'autre tout en affirmant ses limites à soi, les stratégies développées par les CPE en interculturalisme sont tout à fait cohérentes avec la mission des services de garde et les principes du *Programme éducatif*. Exemples :

Bien que s'adressant à lui en français, certaines éducatrices ou RSG apprennent des mots-clé dans la langue maternelle de l'enfant nouvellement arrivé : on le sécurise et on favorise son apprentissage du français.

À la maman immigrante qui demande qu'on nourrisse son enfant de 3 ans avec des purées en biberon, on explique les responsabilités liées à un groupe et l'importance sociale pour son enfant d'acquérir plus d'autonomie; on propose ensuite une transition du biberon vers la cuillère.

Inhérents à l'approche interculturelle, d'autres choix s'imposent aux CPE.

#### **i. Le choix d'être porteurs des valeurs fondamentales et de la culture publique de la société québécoise, la société d'accueil, tout en créant des ponts.**

Valeurs fondamentales et culture publique constituent les consensus indispensables à la constitution d'une société et de ses institutions.

Bien que non clairement nommées par l'État québécois, voici les valeurs de notre société qui sont portées en CPE :

- Démocratie.
- Ouverture au pluralisme.
- Égalité entre les hommes et les femmes.
- Société à caractère francophone.
- Équité indépendamment de l'orientation sexuelle, la langue, la religion l'appartenance ethnique.
- Droit à la santé, à l'éducation et à la protection.
- Place de l'enfant, considéré comme une personne à part entière. Exemples d'outils qui contribuent à déterminer la place de l'enfant et qui enrichissent la culture publique du Québec : *Charte des droits de la personne*; Loi sur la protection de la

jeunesse; Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance; Loi sur l'instruction publique.

*Chaque CPE est un milieu de vie unique.* Unique, entre autres, par les moyens qu'il privilégie pour assumer les responsabilités reliées à l'approche interculturelle et par l'allure à laquelle il les met en branle. Cependant trois stratégies se distinguent parce qu'utilisées dans de nombreux CPE. Elles sont l'héritage de l'histoire et de la tradition des CPE et sont largement porteuses des valeurs et de la culture publique québécoise.

- **La multiplication des outils de communication entre CPE et parents.** La prémisse de base est que : devant une telle variété d'*émetteurs* et de *récepteurs*, aussi bien multiplier les canaux pour s'assurer que le message, qui lui est fondamental, passe. Exemples : échanges sur le pas de la porte; cahiers de communication; affichage sur babillards; journal hebdomadaire; traduction de documents sur la philosophie et le fonctionnement en langues d'origine; appel à des traducteurs; etc., etc.
  - **La création de lieux de participation des parents dans l'institution.** Cette stratégie mise aussi sur la répétition des messages et la diversité de la forme. Certains lieux physiques sont aménagés, comme un salon ou un local des parents. Mais surtout, des lieux de rencontres sociales ou formatives sont organisés, comme des fêtes, des visites, des expositions, des conférences, des ateliers, etc., etc. Par ailleurs, à cause de leur mode de gouvernance, les CPE proposent plusieurs instances de décision aux parents: assemblée générale, conseil d'administration, comités, etc.
  - **Le travail d'équipe** guide, soutient et stimule la responsabilisation individuelle et collective vis-à-vis l'application des valeurs de la société québécoise. Les échanges informels, réunions de toutes sortes, partages de lectures ou de formations, comités, recherches à l'extérieur du CPE, etc., sont autant de façons de s'informer et de questionner pour ensuite revenir plus confiant du message à porter.
- ii. **Le choix de favoriser la francisation et l'intégration des enfants et des familles dans le respect de leur société d'origine.**

ET

**Le choix d'aborder clairement le sujet des «accommodements raisonnables» dans les CPE.** D'entrée de jeu, compte tenu de la définition légale des «accommodements raisonnables», le réseau des CPE de l'île de Montréal parle plutôt d'«arrangements» avec les parents, tout simplement. Certains sont de nature culturels, d'autres sont fonctionnels, philosophiques, etc.

Dans beaucoup de CPE, supportés en cela par le RCPEÎM, une stratégie essentielle s'ajoute aux précédentes. **C'est l'identification des difficultés et obstacles qui surgissent au fur et à mesure de l'application de l'approche interculturelle.** Ce savoir faire entraîne l'organisation d'activités de reconnaissance des caractéristiques culturelles, le soutien et le ressourcement à l'intérieur du réseau et la recherche de solutions dans la communauté et auprès des autres réseaux de la société québécoise.

L'expertise des CPE montréalais dans la pratique de l'interculturalisme et la conclusion d'arrangements dits culturels s'illustre très bien sur des sujets qui semblent particulièrement délicats au départ.

- **Au niveau de l'alimentation et de l'adaptation des menus.** Les demandes de parents immigrants, reliées au respect de principes religieux, sont traitées au même titre que les allergies alimentaires ou les choix philosophiques de certains autres parents, le végétarisme par exemple. Très souvent, il n'y a pas de porc au menu des CPE. La chose est vue comme un défi pour la responsable de la cuisine et un enrichissement pour les enfants et les adultes qui ont l'occasion de goûter de nouveaux aliments. Chacun peut manger du porc chez lui.
  
- **Au niveau de la célébration des fêtes.** Les fêtes traditionnelles québécoises sont célébrées, sans connotation religieuse. Ainsi, à Noël, les symboles sont là : sapin, décorations, lumières, échanges de cadeaux, partage de repas, etc. Le plus souvent, les chansons, la musique, les histoires soulignent aux enfants l'importance de valeurs humanistes comme l'entraide, la paix, le respect, etc. L'occasion est belle d'inviter les parents et de discuter sur les ressemblances entre les fêtes des différentes cultures.  
Inversement, quand un membre du personnel, issu d'une autre communauté culturelle, célèbre une fête religieuse, on tient compte du *Programme éducatif* ou de tout autre outil encadrant le fonctionnement du CPE. Dans cet esprit, pendant une période de jeûne, l'éducatrice qui ne mange pas en même temps que les enfants peut expliquer qu'elle va manger plus tard ou encore être remplacée pendant le repas. L'éducatrice qui a besoin d'un congé pour célébrer avec les siens peut puiser dans sa banque de congés personnels.
  
- **Au niveau de l'expression de l'appartenance religieuse dans l'espace public.** Les signes religieux extérieurs sont tolérés dans la mesure où la mission, les objectifs et le *Programme éducatif* des CPE sont respectés. Par exemple, le costume, quel qu'il soit, ne doit pas nuire aux activités quotidiennes avec les enfants; les éducatrices doivent pouvoir sourire ou «faire de gros yeux», courir, et parfois aller à l'eau dans les pataugeuses. Certaines éducatrices portant le voile vont expliquer aux enfants que c'est un morceau de vêtement relié à leur pays d'origine, d'autres encore vont le retirer pendant leur journée de travail.

#### **IV- RECOMMANDATION À LA COMMISSION**

Le réseau des CPE de l'île de Montréal a une unique recommandation à formuler aux membres de la Commission, mais elle est de première importance. Bien sûr, elle s'inspire de l'expertise des CPE montréalais et a comme but premier d'appuyer leurs pratiques. Mais elle interpelle aussi l'ensemble de la société québécoise dans sa grande réflexion collective autour des «accommodements raisonnables» et dans sa recherche de balises.

Le réseau des CPE de l'île de Montréal recommande à la Commission de :

**SE PRONONCER EN FAVEUR DE L'APPROCHE INTERCULTURELLE  
et de  
DEMANDER À L'ÉTAT DE SOUTENIR SON APPLICATION.**

Il faut :

Reconnaître que l'approche interculturelle est possible et gagnante dans le processus d'intégration des immigrants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> générations.

Faciliter les rapprochements avec les organismes voués à l'accueil des immigrants et liés aux diverses communautés culturelles, en s'assurant de leur existence sur l'ensemble du territoire montréalais, afin de contextualiser les demandes d'arrangements dits culturels et d'éviter l'isolement lors des prises de décisions. Exemple: lors d'une demande par un employé d'un temps et d'un lieu pour faire ses prières.

Affirmer que l'intégration des immigrants à notre société passe aussi par la francisation et l'initiation à la culture québécoise. Le réseau des CPE de l'île de Montréal continue d'y contribuer mais la tâche est de plus en plus lourde auprès des parents. Le besoin de partenaires se fait sentir. Dans ce sens, soutenir l'existence, dans le réseau public ou communautaire, de classes ou groupes de francisation pour immigrants adultes, s'inspirant du travail des COFI dans un passé pas si lointain.

## **CONCLUSION**

Pour le réseau des CPE de l'île de Montréal, la présentation de ce mémoire s'exerce en continuité avec la démarche d'appropriation de l'approche interculturelle entreprise au cours des deux dernières décennies. Elle constitue le point de départ de nombreuses discussions éthiques à venir, à l'interne comme à l'externe. Cette capacité de se remettre en question n'a pas empêché les tensions culturelles dans les CPE, mais a facilité leur règlement dans une certaine sérénité.

Le réseau affiche sa volonté d'être un interlocuteur significatif dans la poursuite de la réflexion de la société québécoise autour des «accommodements raisonnables», dans le contexte de l'éducation des enfants et des services aux familles.

Chaque jour, il y a des dizaines et des dizaines d'arrangements de nature culturelle ou autres qui sont conclus dans l'ensemble des CPE membres. Le Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal réaffirme la mission et les principes qui guident ces choix et ces pratiques dans les services de garde. Il s'engage à défendre les points de vue présentés dans ce mémoire, soit : l'approche interculturelle, l'identification à l'espace public laïque, le partenariat dans l'œuvre de francisation des enfants et des parents immigrants et la collaboration avec les organismes qui les accompagnent.

## **REMERCIEMENTS**

**Le Regroupement des CPE de l'île de Montréal remercie :**

*Les CPE et CPE-BC membres. Leur travail de 20 ans a largement inspiré ce Mémoire. Leur implication active aux différentes instances du Regroupement l'a amélioré et validé*

*Michelle Marquis,  
consultante en pédagogie, pour la conception et la rédaction du Mémoire.*

*Martin Cliche,  
agent de développement au RCPEÎM, pour son soutien technique à la rédaction.*

## **BIBLIOGRAPHIE**

*Accueillir la petite enfance*. Le Programme éducatif des services de garde du Québec. Mise à jour. Ministère de la Famille et des Aînés, 2007.

Lavallée, C. et M. Marquis. *Éducation interculturelle et petite enfance*. P.U.L., 1999. 234 pages.

Mission du Regroupement des centres de la petite enfance de l'île de Montréal.

Prévost, Pierre, M. Marquis et M. Régis. *Un CPE de qualité pour chaque enfant. Trousse d'autoévaluation*. RCPEÎM. 2005.